



# Communiqué de presse

**Conseil municipal  
du 31 mars 2025**

**28 mars 2025**

Le prochain conseil municipal se tiendra **lundi 31 mars à partir de 14 h, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville.**

Parmi les **35 sujets** à l'ordre du jour :

- le vote du budget 2025 d'un montant de 112,7 millions d'euros dont **27,3 millions d'euros d'investissement** dédiés notamment à la rénovation des écoles, aux projets liés à la ville nature, aux secteurs jeunesse, sport et socioculturel,
- la détermination des **tarifs municipaux pour l'année 2025-2026** et des **taux d'imposition communaux**,
- les **subventions au CCAS et aux associations**
- l'approbation du règlement intérieur et des indemnités d'occupation du **Terrain d'insertion temporaire de l'Ormellère** qui accueillera 14 ménages,
- la signature du **Contrat local de santé métropolitain** afin d'inscrire les actions de la Ville en matière de santé dans un cadre plus large et participer avec Nantes Métropole et les autres villes membres à une réflexion commune sur la politique publique de santé métropolitaine dans le but de réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.

Retrouvez l'ordre du jour complet sur [saint-herblain.fr](https://saint-herblain.fr)

Ouverts au public, les débats seront également retransmis en direct sur [saintherblain.fr](https://saintherblain.fr).

Contact presse  
Ville de Saint-Herblain  
Service communication  
Tél : 02 28 25 20 31  
[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)